

**Chefs d'équipe et bibliothécaires-conseillers
Section du catalogage**

Compte rendu de la réunion du 25 mai 2011

Local 0270 – 9 h à 12 h

MEMBRES	ORDRE DU JOUR, TEL QU'ADOPTÉ
Étaient présents: Jocelyne Campagna Marcel Plourde Sylvie Robichaud Marielle Roy G. Daniel Tremblay Julie Gauthier	1. Adoption de l'ordre du jour 2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion 3. Suivi de la dernière réunion 3.1. Relance de la recherche des collections dont les volumes sont traités séparément 3.2. Mise en valeur des publications des professeurs de l'Université Laval 3.3. Vérification de l'analyse-matière 3.4. Nouvelles localisations d'appartenance créées pour le quatrième étage 3.5. Inversion de la chaîne de traitement des thèses numérisées 3.6. Clés USB et compagnons Web 3.7. Modification de la localisation en jc de la zone 852 du fonds MARC (pour les PES des Sciences, impact pour le catalogage et les acquisitions) 3.8. Tests dans Symphony 3.4 3.9. Procédure pour le chargement des PES à l'attention de la Recherche bibliographique 4.4. Information provenant des équipes 4.1. Équipe des PES 4.2. Équipe de Musique/Art/Géographie/Films 4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion 4.4. Équipe des sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature 5. Traitement des romans composés de plusieurs volumes 6. Mention de directeurs de thèses en autorité 7. Image de la couverture

-
8. Languettes roses de priorités
 9. Classification des auteurs grecs et latins dans le PA
 10. Utilisation locale des tables d'auteur dans les indices de la classe P
 11. Traitement des bases de données problématiques
 12. Utilisation du deuxième indicateur 6 pour les autorités locales utilisées comme sujets sans subdivisions à coder 4
 13. Procédure pour le changement de mot de passe AMICUS
 14. Zones 774 et 876 du Format MARC
 15. Traitement des PGI – Précisions
 16. Impression des notices
 17. Partage des tâches pour l'analyse documentaire – Clarification
-

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le compte rendu est adopté faisant suite à quelques légères modifications.

3. Suivi de la dernière réunion

3.1. Relance de la recherche des collections dont les volumes sont traités séparément

Après vérification dans JIRA, il appert que les demandes n'ont pas encore été traitées. Ce point sera néanmoins enlevé des suivis, et nous vérifierons périodiquement dans JIRA afin de s'assurer qu'il soit bien traité.

3.2. Mise en valeur des publications des professeurs de l'Université Laval

Julie et Marcel se sont rencontrés afin d'effectuer les modifications de configuration dans Symphony pour les notices d'autorité 100 afin de pouvoir tenir compte des nouveaux champs MARC prévus par RDA pour consigner les informations relatives aux créateurs. À la suite d'une rencontre avec Marcel et Silvie Delorme, Marcel a fait une demande dans JIRA pour informatiser le processus de génération de l'alérion dans les notices bibliographiques à partir de ces nouveaux champs du fichier d'autorité. Une procédure sera rédigée sous peu afin de préciser la forme normalisée des informations à inscrire dans les zones 373 et 374. Dès que cette procédure entrera en vigueur, il ne sera plus nécessaire d'ajouter le |u dans les notices bibliographiques.

Marcel fera une demande auprès du Service des ressources humaines afin d'obtenir une liste des professeurs à l'emploi de l'Université dans le but d'entrer le plus grand nombre possible d'affiliations dans les notices d'autorité des professeurs.

Daniel demande si les organismes affiliés auront le même traitement. Une recherche sera faite dans le format MARC pour vérifier de quelle manière on peut rendre compte des affiliations pour les zones 110.

3.3. Vérification de l'analyse-matière

Comme il était impossible de produire des listes de vedettes séparées (sciences et sciences humaines et sociales), Christian et Julie se sont partagé la liste des autorités provisoires de noms communs. Ils vérifieront les autorités provisoires en sciences humaines et sociales et lorsqu'ils auront terminé, ils feront parvenir les listes à Simon Pierre pour qu'il vérifie les autorités provisoires en sciences.

Christian, Simon Pierre, Julie et Denise Dolbec se sont réunis, en début de semaine, afin de déterminer la façon de procéder. Lors de cette rencontre, ils ont convenu de produire un aide-mémoire à l'intention des techniciens et des conseillers à partir des erreurs les plus fréquemment rencontrées.

Julie vérifiera également la liste des autorités de noms propres. La liste des erreurs de codage sera transférée à Sylvie afin qu'elle apporte les modifications dans les notices bibliographiques touchées.

3.4. Nouvelles localisations d'appartenance créées pour le quatrième étage

Marcel rappelle que la création des nouvelles localisations d'appartenance et des nouveaux types de matériel est terminée. La très grande majorité des documents faisant partie des bibliothèques Littérature de jeunesse et Cinémathèque ont été transférés à la Bibliothèque des sciences humaines et sociales au cours des semaines du 2 et du 9 mai. Ce sont plus de 60 000 documents qui ont été ainsi touchés. Certains cas problématiques demanderont une expertise supplémentaire afin d'être réglés puisqu'un problème interne empêche le transfert d'une bibliothèque à l'autre. La très grande majorité des documents qui faisait partie de l'ancienne localisation d'appartenance Art et musique (suivi d'un trait d'union (-)) ont également été transférés à la Médiathèque. Au cours des prochaines semaines, quelques rapports de transferts et de modifications de localisations d'appartenance seront encore exécutés afin de clore le dossier concernant les localisations d'Art et musique et Centre Géo/Stat. Des listes de documents n'ayant pas été transférés ont été produites et les documents recherchés. D'autres listes devront être produites lorsque les problèmes de transferts auront été réglés avant l'abandon définitif des anciennes localisations.

Marcel travaillera avec Chantal et Sébastien, la semaine prochaine, afin de mettre en branle le projet de modification en lot des documents associés à la localisation G et de s'assurer que tout soit complété pour la rentrée. Les documents se verront attribuer une des localisations suivantes : Secteur art (4^e étage), Secteur musique (4^e étage), Centre géo/stat (4^e étage), Didacthèque (4^e étage), Secteur cinéma (4^e étage) ou Secteur éducation (4^e étage). Il

faut donc attendre avant d'utiliser les nouvelles localisations pour ne pas avoir deux appellations distinctes pour les mêmes types de documents au même emplacement.

Cependant, toutes les localisations suivies d'un trait d'union (-) peuvent être utilisées. Par exemple, la localisation « Didacthèque - Trousses pédagogiques (4 étage) » ne pose pas de problème étant donné qu'elle représente une localisation unique qui ne nuira pas à la compréhension de l'utilisateur.

Dans le même ordre d'idée, les nouveaux types de matériel peuvent être utilisés dès maintenant, à l'exception des DVD pour lesquels des concordances de prêt n'existent pas déjà. Dans ce cas précis, il est essentiel de maintenir l'appellation utilisée jusqu'à maintenant (document filmique) pour éviter les problèmes lors du prêt.

3.5. Inversion de la chaîne de traitement des thèses numérisées

Marielle souligne qu'il serait plus facile pour le traitement de recevoir les 2 formats (numérique et papier) en même temps. Marcel enverra un courriel à Martine pour lui demander de faire en sorte que les deux formats arrivent en même temps à la Division du traitement des fonds documentaires.

3.6. Clés USB et compagnons Web

La procédure sur les compagnons web est adoptée et sera déposée dans l'intranet dans les prochains jours.

3.7. Modification de la localisation en |c de la zone 852 du fonds MARC (pour les PES des Sciences, impact pour le catalogage et les acquisitions)

La sectorisation du 4^e étage a fait en sorte que 450 commandes permanentes doivent être modifiées le plus rapidement possible puisque la localisation des documents a changé et que la réception de ces commandes posera problème si les commandes, et les notices de contrôle qui y sont rattachées ne sont pas corrigées. Ensuite, ce travail préliminaire étant fait, le projet de modification de la zone 852 pourra être entrepris pour l'ensemble des périodiques du 4^e étage et pour les périodiques dont une partie a été expédiée au Centre de conservation. Une demande ayant été placée dans JIRA une partie du travail sera faite en lot pour modifier la localisation dans le |c des PES des Sciences. Par la suite, les notices qui n'auront pu être réglées en lot seront corrigées manuellement par l'équipe des PES, avec le support des équipes de traitement des monographies, si nécessaire.

3.8. Tests dans Symphony 3.4

Tous les tests ont été faits et rien de majeur n'a été signalé. Le seul problème consiste en des signes diacritiques transformés, mais ce problème devrait être résolu avec l'installation d'Unicode. Marcel remercie les techniciens qui ont fait les tests pour leur précieuse collaboration.

3.9. Procédure pour le chargement des PES à l'attention de la Recherche bibliographique

L'équipe des PES a rédigé une procédure et demandé à la Recherche bibliographique de modifier la table de chargement des notices afin d'éviter que des notices ne soient écrasées par erreur.

4. 4. Information provenant des équipes

4.1. Équipe des PES

La mise à jour de l'ensemble SpringerLink a été complétée en mai. Nos informations ont été partagées avec les membres du projet TRAP.

Les mises à jour pour les ensembles Emerald (84 titres), Law Journal Library et de Foreign & international law resources database d'HeinOnline, SwetsWise (239), Taylor (158) sont en cours de catalogage.

L'acquisition de la collection Arts & Sciences IX de JSTOR a conduit à l'ajout de 17 nouveaux titres et 23 nouveaux liens.

L'acquisition de la collection PREMIUM du Project MUSE a conduit à l'ajout de 86 nouveaux titres et 77 nouveaux liens.

Les membres de l'équipe procèdent actuellement à des ajouts ponctuels de titres dans les ensembles suivants :

- Des ajouts à BioMed (mcp)
- Des ajouts à Cairn (amf)
- Des ajouts à JSTOR (emo)
- Des ajouts à Project Muse (dr)
- Des ajouts à OECD iLibrary (emo)
- Des ajouts à Oxford (amf)
- Des ajouts à PubMed (mcp)
- Des ajouts à Wiley (ad)

Élisabeth Monast et Marie-Claude Proulx ont catalogué 23 bases de données durant le mois.

Andrée Desbiens a préparé les dossiers relatifs à la correction des localisations des commandes permanentes touchées par la création des nouvelles localisations au 4^e étage et à la correction des Fonds MARC touchés par le transfert de documents au Centre de conservation. Il s'agit d'un énorme travail et Daniel tient à la remercier. Les membres de l'équipe s'affaireront dès la semaine prochaine à corriger les notices de contrôle, les commandes et les Fonds MARC. Les commandes permanentes seront corrigées prioritairement avec pour objectif de terminer le tout pour le 23 juin. Quant à elles, les corrections liées au centre de conservation pourront commencer à être faites dès la semaine prochaine également, mais en considérant que la priorité doit d'abord être mise sur les commandes permanentes.

Cette semaine, durant l'arrêt des activités sur Symphony, l'équipe a fait ou fera :

- La mesure de l'espace occupé par les collections papier disponible dans l'ensemble SAGE
- Andrée Desbiens, Anne-Marie Fortier et Pierre Lasou se rencontreront pendant deux jours pour avancer le dossier SFX
- Daniel Renaud a complété le traitement des « Cara » qui lui avaient été assignés. Rappelons que l'échéancier est fixée pour septembre 2011, au rythme de 2 titres / personne / semaine.
- Élisabeth Monast et Marie-Claude Proulx une relecture des différentes procédures sur l'intranet.

4.2. Équipe de Musique/Art/Géographie/Films

Nouveau départ pour le catalogage des DVD. L'arrivée des 2 localisations (Médiathèque et Cinéma-Films) et la nouvelle chaîne de travail incluant la participation de l'équipe de la Préparation matérielle, implique quelques changements majeurs dans nos procédures

Projet BQT . Pour ce qui est des monographies (130 unités) tout est terminé. Dans le cas des partitions (245 unités) le projet est en cours.

Début d'un projet de recatalogage en musique « Tempo Musique » (1 616 notices). Il s'agit de monographies classées à la cote ML – MT. Comme l'élagage a été fait lors du processus de transfert au Centre de conservation, nous pouvons désormais faire le travail sans se poser de questions. François-Loïc s'occupera de demander un nouveau chargement afin que les vedettes-matière se traduisent automatiquement.

Projet de recherche sur internet pour des disques 33t. afin de retrouver des équivalents sur disques compacts et d'envoyer le tout à Mélissa pour de futures commandes.

4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion

En électronique nous avons reçu les lots suivants :

- 37 CRCnetBase
- 36 Science Direct
- 72 PsycBooks
- 41 MathnetBase
- 144 MPO (Pêches et océans rapports)
- 34 SPIE
- 43 Safari
- 165 ACS
- 27 thèses électroniques
- 2733 Knovel

Les autorités des 4 195 « Safari 3 » ont été versées par la Recherche bibliographique. Nous procéderons au catalogage de ces titres lors des prochains mois.

Les arrivages papier se maintiennent à un bon rythme. Nous avons reçu 97 thèses numérisées. Nous attendons les thèses papier qui sont à la reliure avant de procéder au traitement.

4.4. Équipe des sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature

À la demande de Richard Dufour, on a repris le traitement de la collection Loeb classical library. Ces documents étaient auparavant classifiés à une cote de collection et il semble que pour répondre aux besoins des usagers, il soit plutôt nécessaire de retrouver les œuvres des auteurs grecs et latins à leurs cotes d'auteurs respectives. Danielle Vaillancourt s'est occupée des titres des auteurs latins et elle en a profité pour améliorer le catalogage des nombreuses notices sommaires.

On a reçu quelques documents électroniques dans les bases de données de : Emerald ; Cambridge histories ; MyiLibrary et quelques thèses.

On poursuit le traitement rétrospectif des notices « cara d ».

5. Traitement des romans composés de plusieurs volumes

À la suite d'un questionnaire de Christine Girard concernant la possibilité de traiter individuellement chaque tome des romans composés de plusieurs volumes, nous avons entamé une discussion sur le traitement de tels documents à la BUL. L'ampleur de la collection et le désir de regroupement justifient notre pratique consistant à cataloguer sous le titre de la série l'ensemble des volumes, avec la mention des tomes ou volumes constituant la série en dépouillement. Cette pratique vise également à faciliter le traitement, sans pour autant nuire à la compréhension de l'utilisateur, puisque chacun des titres énumérés en dépouillement (505) est indexé dans la zone des titres

Cette orientation présente assurément des inconvénients, mais le fait de traiter individuellement chacun des volumes d'un ensemble composant un cycle romanesque en présente également, puisqu'il ne permet pas le regroupement lors d'une recherche au catalogue à moins d'utiliser une recherche Titre de collection.

6. Mention de directeurs de thèses en autorité

Deux formes d'autorités apparaissent dans notre fichier d'autorité pour les professeurs de l'UL : la forme acceptée, incluant la date de naissance, lorsque nécessaire, et la forme acceptée sans date de naissance suivie d'un |eDirecteur de thèse. Cette façon de faire ne correspond pas aux normes puisque le fichier d'autorité devrait être constitué d'une seule forme pour une même personne. Marcel souhaite mettre sur pied un projet pour enlever le |e dans le fichier d'autorité sans que cela n'affecte les notices bibliographiques qui peuvent contenir cette information. Cette pratique permettra de rendre nos notices bibliographiques conformes à RDA pour les zones 790, alors que les mentions en |e seront utilisées comme une mention de relation entre une personne et l'œuvre traitée.

7. Image de la couverture

En zone 856, la mention « Cover image » était traduite par « Accès direct » et donnait accès à l'imagette de la page couverture du document dans le Web. Les catalogueurs, en voyant que cette mention, « Accès direct », ne donnait accès qu'à la couverture, enlevaient complètement cette zone jusqu'à maintenant. Sylvie et Marielle se demandent si l'ajout de cette mention dans la zone 856 est intéressant pour l'utilisateur ou si on devrait l'enlever systématiquement.

Julie fera des démarches auprès de Rida pour voir si cette information pourrait s'avérer intéressante dans les cas où la notice ne dispose pas déjà d'une imagette de la page couverture provenant du site d'Amazon.com. Advenant le cas où l'utilisation de ce lien s'avérerait impossible, Sylvie souhaiterait qu'une vérification des zones 856 des notices déjà cataloguées qui présentent le terme « Cover image » traduit par « Accès direct » permette de supprimer cette information puisqu'elle pourrait induire l'utilisateur en erreur et engendrer de la frustration.

8. Languettes roses de priorités

Comme les languettes roses, utilisées pour signaler les documents ayant un second demandeur, sont souvent confondues avec la languette rose des documents en traitement original, Sylvie propose de changer la couleur des languettes de priorité pour une couleur plus distinctive et de les faire plus longues ou plus larges pour qu'on les remarque plus facilement.

Un suivi sera fait auprès de la Section des Acquisitions puisque cette languette est insérée dans les livres à la réception. Émilie Fortin sera également consultée afin d'éviter toute confusion possible avec d'autres languettes.

9. Classification des auteurs grecs et latins dans le PA

À la suite d'une question de Danielle Vaillancourt qui remarquait que les œuvres traduites des auteurs grecs étaient représentées de deux façons différentes dans notre catalogue, Julie Gauthier fera un rappel auprès des techniciens et des conseillers afin de mieux faire connaître les pratiques associées à ce genre de documents. De plus, de l'information sera ajoutée au MandiBUL (s) en littérature.

Les grands auteurs ont des indices très développés, lesquels incluent des indices de classification pour les différentes traductions. C'est le cas, notamment, pour Eschyle dont les traductions des œuvres se retrouvent de PA 3826 à PA 3828.

Pour les auteurs dont les indices sont moins développés, on retrouve habituellement un indice de classification pour les traductions, comme c'est le cas pour Varron : PA 6793 Traductions.

Comme la mention de traduction n'est pas toujours suivie d'une mention, « by language, A-Z », deux façons de faire se retrouvent au catalogue :

- la manière habituelle, consistant à ajouter une lettre représentant la langue de la traduction à la fin de la cote
- la manière utilisée pour les auteurs grecs et latins, c'est-à-dire d'ajouter un cutter Lamontagne après l'indice de classification pour préciser la langue de la traduction : E5, F7, etc.

La pratique veut que ce soit cette dernière façon de faire qui soit utilisée afin de regrouper toutes les traductions françaises ensemble.

De plus, lorsqu'on classifie la traduction d'une œuvre particulière et que cette œuvre est déjà représentée par un cutter dans les tables de classification, on fait suivre le cutter de la langue de traduction du cutter de l'œuvre en langue originale de la table (lorsque Classweb spécifie «Individual works»). Afin de distinguer les différentes traductions, on fait également suivre un cutter au nom du traducteur. Ce qui donnerait, dans le cas d'une traduction française d'Antigone, de Sophocle par Paul Mazon : PA 4415 F7 A7 M476.

10. Utilisation locale des tables d'auteur dans les indices de la classe P

Dans Classweb, l'utilisation des tables auxiliaires (P-PZ) est simplifiée par l'ajout, au nom de chaque auteur, d'un lien hypertexte menant au développement de l'indice à partir de la table auxiliaire prescrite par la LC. En cliquant sur l'auteur, on arrive à la série d'indices utilisés pour classer les œuvres et la critique des œuvres de cet auteur.

Comme nous n'utilisons pas la plupart de ces tables, que nous remplaçons par nos propres tables d'auteur (Table d'auteur (Philosophie et littérature) et Table d'auteur abrégée), tous les techniciens et tous les conseillers doivent être informés de compléter les indices de classification à partir de nos tables locales et non en cliquant sur les liens hypertextes présents dans Classweb. Julie rédigera une procédure et la distribuera à toutes les personnes concernées.

Marielle souligne qu'il serait également très pertinent de préciser dans quels cas la table d'auteur abrégée doit être utilisée. Julie élaborera une procédure qu'elle soumettra à la prochaine réunion des chefs d'équipe.

11. Traitement des bases de données problématiques

Afin de faciliter le traitement de bases de données problématiques, des équipes de travail PES+monographies seront constituées afin que tous bénéficient de l'expertise de chaque secteur.

Il apparaît important que la chaîne de travail concernant les bases de données soit précisée afin que l'équipe des PES dispose de l'information nécessaire sur la façon dont on souhaite que la base de données soit cataloguée. La chaîne de travail au catalogage devrait également être revue et le vocabulaire devrait être uniformisé pour que tous les intervenants se comprennent bien. Marcel communiquera avec Pierre Lasou afin de déterminer qui contacter en cas d'interrogation.

12. Utilisation du deuxième indicateur 6 pour les autorités locales utilisées comme sujets sans subdivisions à coder 4

Le deuxième indicateur à valeur 6 des vedettes 6XX précise que la vedette matière est formulée conformément au Répertoire des vedettes-matière. Jo-Anne Bélair nous a fait remarquer que plusieurs autorités locales de type 600 codées 6 ne correspondaient pas à cette définition, puisqu'elles sont suivies de titres uniformes qui ne font pas partie des subdivisions prévues au RVM. Donc, doit-on mettre un 6 comme deuxième indicateur pour ces autorités locales utilisées comme sujets ou plutôt un 4 (source non précisée) puisque l'indicateur 6 identifie le RVM et que, dans les faits, ce type d'autorité locale ne fait pas partie du RVM? : À la suite d'une discussion avec Jo-Anne Bélair, Marcel croit que nous devrions utiliser le 6 pour les noms de personnes sans subdivisions ou avec subdivisions prévues au RVM, et le 4 comme deuxième indicateur pour les noms de personnes suivis de titres uniformes. Cependant, comme la LC utilise le même chiffre (0) pour représenter à la fois les vedettes-matière provenant du LCSH et ses autorités locales, des recherches approfondies doivent être menées avant de prendre une décision.

13. Procédure pour le changement de mot de passe AMICUS

Le mot de passe pour accéder à Amicus doit être changé régulièrement afin de maintenir un niveau de sécurité acceptable. Lorsqu'on accède à Amicus et que le système demande de changer de mot de passe, la personne doit le faire et aviser tout de suite Julie qui informera les techniciens, les conseillers, le Service des acquisitions et la recherche bibliographique. Advenant le cas où Julie soit absente lors du changement de mot de passe, aviser Marcel ou les chefs d'équipe.

14. Zones 774 et 876 du Format MARC

La zone 774, Liaison à l'unité constituante, est parfois utilisée sur des notices bibliographiques analytiques pour décrire une seule unité bibliographique, un document composé de plusieurs parties, ou une collection. Dans certains cas, elle est également utilisée pour détailler, avec le libellé anglais « Piece-analytic », une table des matières. Nous convenons de rayer ces zones dans ce cas particulier.

La zone 876, « Identification des documents – Unité bibliographique de base », est aussi utilisée dans certaines notices. Cette zone est composée de plusieurs sigles, de lettres et de codes de sous-zones. Nous convenons de rayer cette zone.

15. Traitement des PGI – Précisions

Julie précise que même si le nouveau site web de la BUL ne présentera plus les nouveautés, l'ajout d'un indice de classification pour les PGI demeure important puisque les cotes sont utilisées pour générer des fils RSS.

16. Impression des notices

Jocelyne souhaiterait que les membres des équipes de catalogage soient consultés pour savoir s'il est nécessaire de faire imprimer les notices.

17. Partage des tâches pour l'analyse documentaire – Clarification

Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion.

Rédaction du compte rendu:
Marcel Plourde